



RÉPUBLIQUE  
FRANÇAISE

*Liberté  
Égalité  
Fraternité*



Basse-Terre, le 29 août 2024

## COMMUNIQUÉ DE PRESSE RELATIF À L'EAU DESTINÉE À LA CONSOMMATION HUMAINE USINE DE BELLE-EAU CADEAU À CAPESTERRE BELLE-EAU

Le 22 août 2024, l'ARS a formulé une demande d'interdiction de consommation, pour les personnes sensibles (**femmes enceintes et des enfants de moins de 5 ans**) pour les secteurs alimentés uniquement par l'usine de Belle- Eau Cadeau à Capesterre Belle-Eau, suite à la réception de résultats non conformes pour le paramètre chlordécone.

De nouveaux prélèvements ont été réalisés le 23 août 2024, en entrée et en sortie de l'usine de Bell- Eau Cadeau ainsi que sur le réseau de distribution en aval de cette usine. Les résultats obtenus sont conformes. Ainsi, l'ARS a émis ce jour, une demande de levée d'interdiction de consommation pour les secteurs alimentés par l'usine de Belle-Eau Cadeau.

L'eau peut donc de nouveau être consommée **par l'ensemble de la population** desservie.